

PROFESSION DE FOI



ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CARCDSF DU 13 JUIN 2024



COLLÈGE TERRITORIAL COTISANTS N°1 Du Dr Fabienne Gay Guichardaz et du Dr Cécile Dancourt

La réforme du 1^{er} septembre 2023 a vu quelques modifications. Finalement, peu de conséquences pour les chirurgiens-dentistes : une petite amélioration pour les femmes ayant élevé 3 enfants et continuant à travailler après l'âge de la retraite.

Les modes de vie évoluent : moins de mariages, plus de PACS, des exercices différents, les prises de retraite anticipée, surtout chez les femmes. Les ratios cotisants-allocataires se déséquilibrent.

Dans les années 1950, la première bataille du **SFCD** a porté sur la réversion de pension des femmes chirurgiens dentistes décédées à leurs maris.

En 2024, le **SFCD** poursuit son ambition de gommer les inégalités. Il souhaite obtenir des droits de réversion pour les Pacsés et que le salariat soit pris en compte. Objectif : garantir des droits à la retraite pour tous sans discrimination et sans mettre en danger l'équilibre de notre caisse.

La profession évolue et avec elle, le mode de gestion de notre caisse de retraite. Il est nécessaire de maintenir une caisse autonome, gérée par la profession pour la profession.

Les objectifs du SFCD

- Veiller à l'équilibre du système de cotisation/allocation
- Protéger les allocataires relevant des systèmes actuels, futurs ou mixtes
- Protéger les cotisants qui ne doivent pas être la variable d'ajustement
- Protéger les jeunes praticiens avec des solutions adaptées
- Sécuriser et faire évoluer les droits maternité pour toutes les femmes
- Sécuriser et faire évoluer les droits parentalité pour tous les parents
- Maintenir la solidarité de la profession

Choisir le SFCD c'est choisir des élus

- Garants d'une gestion éthique, saine et transparente de la caisse pour l'ensemble de la profession
- Déterminés à promouvoir une administration plus représentative de la profession, d'une défense plus juste de la profession
- Porteurs d'idées nouvelles adaptées aux défis actuels

Le 13 juin prochain auront lieu les élections partielles du Conseil d'Administration de la CARCDSF. Les élus **SFCD** siégeront en ayant conscience des difficultés actuelles et des risques de demain. Nous aurons à cœur de défendre l'intérêt des cotisants comme des allocataires. Nous sollicitons vos suffrages, chaque voix est utile, votez **SFCD**.

Docteur GAY-GUICHARDAZ
13, Rue Raymond Marcheron
92170 VANVES
Tél. : 01 47 36 26 09

Docteur Cécile DANCOURT
Chirurgien Dentiste
4, rue de l'Arsenal - 62500 St OMER
Tél. 03 21 38 29 63
624 93 110 1

30.03.2024